



Appel à candidature pour bénéficier d'une étude de faisabilité technique et financière avant d'investir dans la mobilité électrique

DOSSIER DE CANDIDATURE

A retourner avant 10 mai 2022



Avec la participation financière de l'UE



En partenariat avec



Mis en œuvre par



Contents

- 1. Introduction 3
- 2. La ligne de crédit SUNREF..... 3
- 3. Le contexte du projet..... 4
- 4. Les objectifs du projet..... 7
- 5. Le déroulé du projet..... 7
- 6. Acte d'engagement 8
- 7. Questionnaire de candidature à remplir par l'entreprise : 9
- Informations générales sur l'entreprise 9
- 8. Sélection des candidats 10

1. Introduction

Ce document constitue le dossier de candidature pour les entreprises souhaitant bénéficier d'une étude de faisabilité avant d'investir dans la mobilité électrique.

Les modalités de cette étude de faisabilité sur la mobilité électrique sont décrites dans la section 5 de ce document.

Ce dossier de candidature doit être envoyé avant le 10 mai 2022 à 17h00 par courriel à l'adresse suivante : sunref@businessmauriti.us.org (et copie aux 2 adresses courriel mentionnées ci-dessous).

Pour toute question relative à la mobilité électrique ou sur le dossier de candidature, vous pouvez contacter l'Assistance Technique SUNREF Maurice basée au sein de Business Mauritius :

- Vimal MOTEE – Project Manager – 466 36 00 – v.motee@businessmauriti.us.org
- Kelly PEERUN – Project Assistant – 466 36 00 – k.peerun@businessmauriti.us.org

Les candidats sont informés que les informations contenues dans le dossier de candidature sont traitées confidentiellement par l'Assistance Technique SUNREF.

2. La ligne de crédit SUNREF

Etablissement public au cœur du dispositif français de coopération, l'Agence Française de Développement (AFD) agit depuis plus de quatre-vingt ans pour lutter contre la pauvreté et favoriser le développement dans les pays du Sud.

Au moyen de subventions, de prêts, de fonds de garantie ou de contrats de désendettement et de développement, elle finance des projets, des programmes et des études et accompagne ses partenaires du Sud dans le renforcement de leurs capacités.

A travers son label de finance verte SUNREF (*Sustainable Use of Natural Resources and Energy Finance*), l'AFD accompagne la transition énergétique et environnementale dans près de 30 pays en développement, en aidant les acteurs privés à saisir les opportunités liées à la croissance verte et à concrétiser leurs projets, tout en encourageant les banques partenaires locales à les financer.

Pour donner suite au succès des deux premières lignes de crédit SUNREF (2009-2018), qui ont permis de financer 400 projets verts d'entreprises et de particuliers, l'AFD a de nouveau accordé une ligne de crédit SUNREF Maurice de 85 millions d'euros (2018-2022) aux banques partenaires Mauritius Commercial Bank (MCB), State Bank of Mauritius (SBM), et AfrAsia Bank. Cette ligne de crédit est accompagnée d'une subvention de l'Union européenne – UE - (Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures) de 7 millions d'euros pour l'assistance technique et des primes à l'investissement supplémentaires, afin de maximiser les chances de réussite des projets verts qui seront financés.

En plus des projets d'atténuation du changement climatique (énergies renouvelables-ER-, efficacité énergétique-EE-, réduction des émissions de gaz à effet de serre), le programme SUNREF III finance

aussi des projets d'adaptation au changement climatique - ACC- (gestion des eaux pluviales et de l'eau potable et des eaux usées, gestion des effluents liquides, protection côtière, agriculture smart, green building...), tout en incitant les entreprises du secteur privé à s'engager sur la question de l'égalité professionnelle Hommes/Femmes.

Dans le cadre de SUNREF III Maurice, et grâce au soutien financier de l'UE, l'AFD a chargé Business Mauritius (BM) de la maîtrise d'ouvrage de l'Assistance Technique. BM a recruté une équipe technique multidisciplinaire représentée par le groupement AETS-ARTELIA qui interviendra dans le processus de sélection et de suivi de l'étude.

Plus d'informations et d'outils de communication sont disponibles sur le site Internet :

<https://www.businessmauritius.org/sunref/>

3. Le contexte du projet

Le gouvernement mauricien s'est engagé depuis août 2019 à suivre la dynamique mondiale en matière de mobilité électrique. On peut noter premièrement le transport en commun avec le Metro Express (en réalité une ligne de tramway) et deuxièmement l'élaboration d'une feuille de route pour la pénétration progressive des véhicules électriques sur le marché.

Ces types d'investissements sont particulièrement pertinents dans un contexte mondial où les prix des énergies fossiles connaissent une tendance fortement haussière. Ils sont également pertinents dans un contexte insulaire comme à Maurice, où les distances parcourues sont limitées. Enfin, l'ambition de Maurice d'atteindre les 60% d'énergies renouvelables dans son mix énergétique conforte la transition des transports vers l'électrique.

Business Mauritius a été partie prenante des consultations qui ont abouties au « 10 Year Electric Vehicle Integration Roadmap for Mauritius – MEPU – EV Consult & Ecosis ».

<https://publicutilities.govmu.org/Documents/2020/Reports%26Publications/Electric%20Vehicle%20Integration%20Roadmap.pdf>

Cette feuille de route dresse 3 scénarios pour lesquels le Ministère de l'Énergie (MEPU) n'a pas fixé d'objectif précis lors du lancement officiel du rapport.

Table 1 Scenarios for EV uptake

Scenario	2020		2025		2030	
	% new car sales	#EV	% new car sales	#EV	% new car sales	#EV
Low EV Growth (limited growth scenario)	1%	700	5%	4,400	10%	15,600
Medium EV Growth (IEA policy scenario)	3%	1,200	9%	8,400	15%	26,000
High EV growth (EV _{30@30} scenario)	5%	1,800	18%	13,900	30%	47,700

Depuis 2019, il n'y a pas eu de coordination technique au niveau du MEPU pour la mise en œuvre de la feuille de route. Le marché a donc évolué en fonction des modèles de véhicules électriques (VE)

importés par les concessionnaires et des premiers adhérents à cette technologie. Sur un parc de véhicules conventionnelles de près de 570 000, on note qu'il y a 575 VE (au 25 janvier 2022). Dès 2019, on note une augmentation des VE de plus de 100% par an.

Registration of electric vehicles by type, make and rating, 2011 - 2021

Type	Make	Year											Grand Total
		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
Bus	Zhongtong									2			2
	Byd											1	1
Bus Total										2		1	3
Car	Audi											1	1
	Bmw					6	8	10	10	7	3	12	56
	Hyundai							2	5	29	13	6	55
	Jaguar									26	10	25	61
	Kia									2	15	16	33
	Mercedes Benz											1	1
	Mini Cooper										10	15	25
	Mitsubishi								1				1
	MG									1	4	3	8
	Moke								1	6			7
	Nissan		2	1	2	5		5	6	33	75	134	263
	Porsche										2	27	29
	Renault						1	4	5	1	1	2	14
	Smart									1			1
	Tesla						1		3	1	1	1	7
Volkswagen										1		1	
Volteis		2	1									3	
Car Total		2	3	1	2	11	10	21	31	108	134	243	566
Dual purpose vehicle	Nissan							1	2				3
Dual purpose vehicle Total								1	2				3
Van	Nissan								1				1
	BYD T3GL										2		2
Van Total									1		2		3
Grand Total		2	3	1	2	11	10	22	34	110	136	244	575

[https://nlta.govmu.org/Documents/Statistics/2021/DEC%202021/Registration%20of%20electric%20vehicles%202011%20-%202021\(1\).pdf](https://nlta.govmu.org/Documents/Statistics/2021/DEC%202021/Registration%20of%20electric%20vehicles%202011%20-%202021(1).pdf)

En août 2021, BM a été rappelé par le MEPU pour représenter le secteur privé au sein du Comité d'Implémentation et de Suivi de la feuille VE (Véhicule Electrique). 4 comités ont alors été établi :

- a) Cadre réglementaire/législation/recharge
- b) Financement/subvention
- c) Batteries/recyclage
- d) Communication/sensibilisation/formation

Ces 4 comités reflètent bien le plan d'actions décrit dans la feuille de route. BM était présent dans tous les comités et préside le comité d)

Table 13 Six main EV strategies for EV integration

6 pillars for acceleration of EV adoption	6 main strategies for EV integration in Mauritius
1. Charging Infrastructure	Facilitate a nationwide open charging network to allow freedom to drive anywhere on the island.
2. Suitable Vehicles	Focus on BEV and implement a National battery plan to ensure long term sustainability through second life applications and battery recycling.
3. Incentives	Start small and scale EV incentives by target groups: taxi, corporate & government while monitoring growth.
4. Raising Awareness	Build the EV Community for raising awareness & sharing of expertise among stakeholders within triple helix.
5. Knowledge Sharing	Staged smart charging & vehicle-to-grid strategy taking global best practices from international leaders in private and public domain to ensure a reliable and affordable grid.
6. Clean power Economic Opportunities	Clean power for EVs stimulation program to support energy self-sufficiency, reduction of emissions and economic opportunities.

En décembre 2021, les premières avancées de ces comités au niveau du MEPU sont :

- a) Le lancement d'un Dispositif par le CEB pour la recharge des VE. <https://ceb.mu/projects/ceb-solar-pv-scheme-for-charging-of-evs>. Il s'agit principalement de mettre en place un tarif différencié pour les propriétaires de VE et aussi de leur accorder la possibilité d'investir dans une production solaire PV. En résumé, la borne de recharge domestique serait connectée à un compteur dédié où le CEB appliquerait une facturation différenciée : 4 Rs/kWh en heures creuses et 10 Rs/kWh en heures de pointe (de 18h à 22h) ;dispositif intéressant pour les centaines de propriétaires qui ont déjà installé une borne de recharge à la maison qui sont normalement facturés au tarif résidentiel de près de 8,77 Rs/kWh (50% de moins en heure creuse). En plus de cela, si le propriétaire investit dans une centrale solaire PV (10 kWc maxi), cette production solaire sera rachetée par le CEB au tarif fixé de 3,73 Rs/kWh.
- b) Le premier *projet-document* d'un cadre légal pour la recharge des VE.
- c) L'annonce d'incitations financières du ministre MEPU concernant les fonctionnaires qui souhaitent acquérir un VE. L'institution DBM serait à leur disposition pour obtenir des prêts à des taux préférentiels autour de 1 à 2%.

Face au constat (i) que les pratiques évoluent et vont continuer d'évoluer mais (ii) que le secteur privé n'est pas la cible des premières mesures, le programme SUNREF souhaite accompagner quelques entreprises (groupes d'entreprises) intéressées par une transition de leur flotte/d'une partie de leur flotte vers l'électrique. Le projet se fera sous forme pilote, afin de démontrer le « business case » d'une transition d'un parc de véhicules conventionnels vers un parc de VE. Cette démonstration devra prendre en considération tous les paramètres possibles à l'échelle des entreprises.

4. Les objectifs du projet

Les objectifs de cette étude pilote sont définis ci-dessous :

- Apporter une information technique et financière aux entreprises concernant la faisabilité d'un passage au VE pour accélérer la transition vers cette technologie à Maurice ;
- Créer de l'appétit au niveau de porteurs de projets pour ensuite accélérer la création de produits financiers au niveau des banques ;
- Soutenir et compléter l'action de politique publique du MEPU à travers une approche « business ».

5. Le déroulé du projet

Afin de répondre aux objectifs du projet pilote, nous proposons le déroulement défini ci-après. Puisque chaque acteur privé a ses spécificités de gestion de flotte de véhicules, il s'agira d'adapter les outils de modélisation au cas par cas.

Ainsi, le déroulé proposé est comme suit :

- Validation des dossiers en fonction des critères d'éligibilité (qui sont comme suit) :
 1. Flotte de voiture ou de bus et ;
 2. Entreprise ...
 - a. qui détient une flotte de voiture pour des activités commerciales ou ;
 - b. qui met à disposition des voitures de fonction aux salariés ou ;
 - c. qui fournit des indemnités de transport aux salariés qui détiennent ensuite des voitures.
- S'il y a trop de candidats, validation des dossiers en fonction des critères de sélection (cf. section 8).
- Visiter et échanger avec chaque acteur sélectionné (avec pour but de comprendre l'existant et de définir un périmètre d'actions)
- Modélisation d'une solution mobilité électrique
- Présentation des résultats à chaque entreprise
- Rédaction d'un rapport d'étude individuel en prenant en compte les commentaires lors de la présentation à l'entreprise et livré à chaque acteur

Le présent projet apporte une subvention aux entreprises sur la base 80% de financement pour la partie modélisation et la mise en place d'une stratégie adaptée de mobilité électrique. Le montant totale de cet accompagnement technique est estimé entre 2 500 et 5 000€. L'entreprise contribuera

pour 20% de ce montant. En fonction de la taille et périmètre de l'entreprise, ce montant sera ajusté au cours des échanges avec l'entreprise candidate.

Suite à l'étude, les investissements pourront être réalisés directement par l'entreprise ou à travers de la ligne de crédit SUNREF avec une prime jusqu'à 6% sur le montant éligible à l'emprunt

6. Acte d'engagement

Je soussigné(e), _____

Occupant la fonction de _____

Au sein de l'entreprise _____

Je déclare avoir pris connaissance des informations fournies dans le présent document et notamment les conditions de participation à l'opération.

En contrepartie du soutien technique et financier du projet, je m'engage à :

- Désigner un responsable technique qui sera l'interlocuteur privilégié du consultant chargé de la réalisation de l'étude et de l'accompagnement à la mise en œuvre.
- Accueillir l'Assistance Technique/le Consultant pour des entretiens en vue de la rédaction du cahier des charges de l'étude de préféabilité.
- Mettre à disposition de l'Assistance technique les données nécessaires à la bonne appréhension de la situation de gestion de flotte de véhicules.
- Permettre la diffusion d'une partie des données de mon entreprise pour la communication des actions menées dans le cadre de cette étude pilote et la diffusion des bonnes pratiques. Les données seront soumises aux entreprises pour accord avant toute diffusion.
- Engager une discussion technique et financière avec les partenaires de la ligne de crédit SUNREF pour permettre l'investissement des solutions étudiées, si l'étude de faisabilité conclue à une solution de mobilité électrique rentable pour l'entreprise. L'octroi d'un prêt bancaire restera une approche commerciale entre les banques partenaires et l'entreprise sans aucune obligation des deux parties.

Date : _____

Cachet et signature :

7. Questionnaire de candidature à remplir par l'entreprise :

Merci de remplir les données suivantes :

Nom de l'entreprise	
Responsable de l'entreprise	
Adresse	
Téléphone	
Email	

Activité principale de l'entreprise	
Nombre de salariés	
Nombre de jours d'activité par an	
Nombre d'heures de travail par jour	

Point focal	
Fonction du Point Focal	
Téléphone	
Email	

Caractérisation du besoin (si l'activité principale ne concerne pas le transport public) :

Nombre de véhicules dans la flotte	
Age moyen de la flotte	
Répartition de la flotte selon les catégories indiquées	Véhicule utilitaire : Véhicule entreprise (exemple pour les commerciaux) : Véhicule Corporate:
Nombre de personnes bénéficiant d'une allocation voiture (car allowance)	

Nombre de personnes bénéficiant d'un forfait carburant (ex : carte fleetman)	
Kilométrage moyen de la flotte	
Consommation moyenne de carburant de la flotte (litre/100 km)	
Montant factures carburant (en MUR) sur les 3 dernières années	
Montant dépenses maintenance sur les 3 dernières années	
Avez-vous une procédure établie pour :	1.) la gestion de flotte <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non 2.) l'allocation des bénéfices <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non 3.) la supervision des dépenses associées ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Caractérisation du besoin (si l'activité principale concerne le transport public) :

Nombre de véhicules dans la flotte	
Age moyen de la flotte	
Type de véhicules	Bus (précisez le nombre de passagers moyen) : Mini-Bus : Van : Mini-Van : Taxi :
Kilométrage moyen de la flotte	Bus (précisez le nombre de passagers moyen) : Mini-Bus : Van : Mini-Van : Taxi :
Montant factures carburant (en MUR) sur les 3 dernières années	
Montant dépenses maintenance sur les 3 dernières années	
Consommation moyenne de carburant de la flotte (litre/100 km)	Essence : Diesel :

8. Sélection des candidats

Toute notre attention sera portée sur les données incluses dans chaque dossier de candidature.

Si un trop grand nombre de candidats devaient répondre, une sélection des candidatures serait réalisée selon les critères suivants :

- a) **Classement des flottes de véhicules du plus au moins important** – correspond aussi à un classement de l'enjeu énergétique (factures carburant les plus fortes)
- b) **Classement des flottes par date d'acquisition des véhicules** lorsque la flotte est directement détenue par l'entreprise. Les flottes les plus anciennes seront retenues.